

Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 23 juillet à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à St-Mathieu au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 17 juillet 2025

Étaient présents :

Collège régional : Colette LANGLADE, Edwige GAGNEUR

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Thierry DAUCHART, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Claudine LATHIÈRE, Gérard CHAPEAU, Loïc GAYOT, Jean LEGOFF, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Frédéric GAILLARD, Jean-François BOYER, Lies SWIDERSKI, Henri LONGIERAS, Henri SEEGERS, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Céline DUODOGNON, Isabelle HECKELMANN, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Francine BERNARD, Pascal MECHINEAU, Christelle THORE, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Catherine LA DUNE, Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, René MALLEFONT, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Dominique JARDIN, Éric ROULAUD, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Raoul RECHIGNAC, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Moïse BONNET, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Fabien HABRIAS, Laurent MENUET, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Marie-Jeanne DARTOUT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUX, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Philippe FRANCOIS, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Catherine LA DUNE à Edwige GAGNEUR, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Marilyne FORGENEUF à Pascal MECHINEAU

Collège départemental : Pascal BOURDEAU à Pascal MECHINEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU à Henri SEEGERS, Philippe FRANCOIS à Jean LEGOFF, Cécile GRASSET à Céline DUODOGNON, Hervé BROUSSE à Emmanuel DEXET, Christian JULIEN à Gaëtan MOULY, Nadia DUFORT à Dominique VILLEVEYGOUX, Aude de COURCEL à Colette LANGLADE, Marie-Jeanne DARTOUT à Bernard JARRY

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	2	5	15,3	76,5	138,9
Collège des Départements	4	1	3	6,8	20,4	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	34	42	1	42	
TOTAL	135	37	50	-	138,9	

Objet : Demande de financement Fonds vert 2025 dans le cadre du LIFE « Abeilles sauvages dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine, intégration dans les démarches de territoires » Life 19 NAT/FR/000975

Pour : 138,9
Abstentions : 0
Contre : 0

Dans le prolongement des actions engagées depuis 2021 dans le cadre du programme LIFE « Wild Bees », le Parc naturel régional Périgord-Limousin souhaite solliciter une aide de l'Etat au titre des Fonds vert 2025 et plus particulièrement de l'enveloppe dédiée à la protection des insectes pollinisateurs.

Cette nouvelle demande de financement a pour objectif de renforcer les actions prévues dans le projet LIFE et ainsi atteindre les objectifs techniques contractualisés avec l'Europe dans le « Grant Agreement », en particulier sur les volets suivants :

- Action C1 : réalisation de travaux complémentaires de fauche avec export en lisière et d'étrépage sur cinq sites à enjeux (Forgeas, La Judie, Chenevière, Puy Chabrol et Massaloux) sur deux sessions 2025 et 2026 (164 028 TTC) ;
- Action C2 : maintien des zones ouvertes par pâturage, coupe de la strate herbacée et débroussaillage sur le site du Plateau d'Argentine (23 633 € TTC) ;
- Action E3 : aménagement de trois jardins ou sentiers pédagogiques en faveur des pollinisateurs sauvages (à Bussière-Badil, Dournazac et Lastours), incluant plantations, mobiliers, signalétique, accompagnement paysager, ainsi qu'un cycle d'animations scolaires et périscolaires (79 608 € TTC).

Le coût total prévisionnel des actions est de 267 269 € TTC, soit 218 224,20 € HT. Le Parc sollicite un cofinancement du Fonds vert à hauteur de 80 % des dépenses HT, soit 174 579,36 €, le reste (92 689,64 €) étant couvert par la subvention LIFE.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs du projet LIFE Wild Bees et dans les orientations du Fonds vert en matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité et de soutien aux pollinisateurs sauvages. Ainsi, le plan de financement prévisionnel proposé serait le suivant :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montants
Action C1 travaux complémentaires de fauche avec export en lisière et d'étrépage sur les sites de Forgeas, La Judie, Chenevière, Puy Chabrol et massaloux (session 2025 et 2026)	136 690 €	164 028 €	Fonds vert 2025 : enveloppe « Protection des insectes pollinisateurs » Subvention LIFE	174 579,36 € 92 689,64 €
Action C2 (ENEDIS Plateau d'Argentine) comprenant le Maintien des zones ouvertes par pâturage, Coupe strate herbacé et Débroussaillage (2025 et 2026)	19 694,20 €	23 633 €		
Action E3 Comprenant : - l'aménagement de 3 jardins ou sentiers en faveurs des pollinisateurs sauvages (plantations, barrières, mobiliers, panneaux) à Bussière-Badil (24), Dournazac (87) et Lastours (87) - Prestation paysagiste - Cycle d'animation scolaire et centre de loisir autour des JB	61 840 €	79 608 €		
TOTAL	218 224,20 €	267 269 €	TOTAL	267 269 €

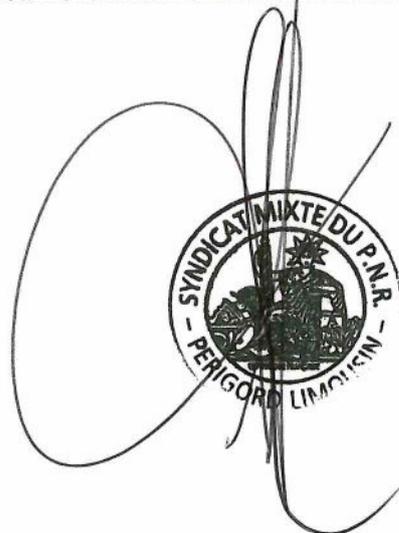
Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement proposé ;
- **AUTORISE** la Présidente à déposer une demande de financement Fonds vert 2025 auprès de la DREAL de Nouvelle-Aquitaine ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente
Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 23 juillet à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Saint-Mathieu au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 17 juillet 2025

Étaient présents :

Collège régional : Colette LANGLADE, Edwige GAGNEUR

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Thierry DAUCHART, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Claudine LATHIÈRE, Gérard CHAPEAU, Loïc GAYOT, Jean LEGOFF, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Frédéric GAILLARD, Jean-François BOYER, Lies SWIDERSKI, Henri LONGIERAS, Henri SEEGERS, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Céline DUDOGNON, Isabelle HECKELMANN, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHO, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Christelle THORE, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Catherine LA DUNE, Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, René MALLEFONT, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Dominique JARDIN, Éric ROULAUD, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Raoul RECHIGNAC, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Moïse BONNET, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Fabien HABRIAS, Laurent MENU, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Marie-Jeanne DARTOUT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUX, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Philippe FRANCOIS, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Catherine LA DUNE à Edwige GAGNEUR, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Marilyne FORGENEUF à Pascal MÉCHINEAU

Collège départemental : Pascal BOURDEAU à Pascal MÉCHINEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU à Henri SEEGERS, Philippe FRANÇOIS à Jean LEGOFF, Cécile GRASSET à Céline DUDOGNON, Hervé BROUSSE à Emmanuel DEXET, Christian JULIEN à Gaëtan MOULY, Nadia DUFORT à Dominique VILLEVEYGOUX, Aude de COURCEL à Colette LANGLADE, Marie-Jeanne DARTOUT à Bernard JARRY

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	2	5	15.3	76.5	138,9
Collège des Départements	4	1	3	6.8	20,4	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	34	42	1	42	
TOTAL	135	37	50	-	138,9	

Objet : Projet de demande d'avenant : Prolongation du contrat Wild Bees jusqu'en 2027 à budget constant – Life 19 NAT/FR/000975

Pour : 138.90
Abstentions : 0
Contre : 0

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin coordonne depuis 2021 le projet LIFE19 NAT/FR/000975 « Abeilles sauvages » co-porté par les PNR de Nouvelle-Aquitaine (PNR Marais-Poitevin, PNR Millevaches, PNR Landes de Gascogne et PNR Médoc), le laboratoire BIOGECO de l'INRAE et l'ARB NA. Le but de ce projet est la restauration d'habitats et la mobilisation des territoires en faveur des abeilles sauvages.

I. Contexte et justification du report

Le projet, initialement prévu du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} mai 2026, a démarré en retard, fin septembre 2021, en raison d'un plan de financement encore en consolidation lors du lancement. Ce décalage, signalé et pris en compte par l'Europe dès 2021, a eu un impact sur l'ensemble du calendrier des actions.

Malgré les efforts conjoints des bénéficiaires pour rattraper ce retard, deux séries d'événements ont affecté l'avancement :

- **Des aléas climatiques exceptionnels :**
 - **PNR Landes de Gascogne :** L'été 2022 a vu des incendies de grande ampleur affecter six sites naturels, dont **cinq prévus pour les travaux de restauration dans l'action C1**. Après de nombreuses démarches, **des nouveaux sites de travaux ont été trouvés fin 2024**, permettant d'envisager un cycle complet : état initial au printemps 2025, travaux en automne/hiver 2025, état post-travaux au printemps 2026.
 - **PNR Marais Poitevin :** Les conditions hydrologiques ont empêché les travaux sur les mégaphorbiaies (formations herbacées vivaces, denses et plus ou moins hautes sur sols humides) prévues en été 2024. **Ces travaux sont désormais reprogrammés à l'été 2025**, nécessitant le report de l'ensemble du cycle d'évaluation.
 - **PNR Périgord-Limousin :** Deux nouveaux sites d'intervention ont été identifiés et confirmés **début 2025 pour compenser les sites non réalisés par les autres PNR**. Ce redéploiement implique également un cycle complet d'intervention et d'évaluation : travaux fin 2025, puis **inventaires post-travaux au printemps 2026**.
- **L'adaptation des actions aux réalités territoriales :** le projet, à fort caractère innovant, a nécessité des phases d'expérimentation terrain plus longues que prévu, afin d'adapter les méthodes aux contextes écologiques variés de la Nouvelle-Aquitaine.

II. Proposition de prolongation

Une prolongation de 20 mois est aujourd'hui proposée, soit une nouvelle date de fin au 31 décembre 2027. Cette durée révisée, dont le principe est validé par l'ensemble des bénéficiaires, permettrait :

- de finaliser les derniers inventaires de terrain,
- d'analyser l'ensemble des données collectées suite à ces inventaires (identification de l'OPIE),
- de produire les rapports finaux complets,
- d'organiser un colloque de restitution fondé sur des résultats consolidés,
- d'assurer une communication et une capitalisation efficaces des résultats du projet.

III. Intérêt stratégique de cette prolongation

L'extension proposée permettrait l'aboutissement des actions prévues dans le LIFE, ainsi que la garantie de la qualité scientifique et opérationnelle des résultats. Elle permettrait également d'optimiser les actions complémentaires (formations, publications techniques, valorisation des aménagements réalisés).

Vous trouverez en annexe :

- le nouveau calendrier prévisionnel établi (annexe 1),
- le tableau mis à jour des échéances des objectifs et livrables (annexe 2).

IV. Actualisation du plan de financement

Par délibération en date du 16 juin 2022, le Comité syndical a validé une actualisation du plan de financement du projet LIFE, intégrant notamment l'attribution d'une aide complémentaire d'Enedis au bénéfice du PNR Périgord-Limousin.

Dans le prolongement de cette démarche, et dans le cadre de la présente demande d'avenant au projet, il apparaît nécessaire de procéder à une nouvelle mise à jour du plan de financement. En effet, plusieurs ajustements sont intervenus depuis la dernière délibération, justifiant une révision formalisée du cadre financier du projet.

Outre la consolidation de certaines subventions, cette nouvelle version du plan de financement intègre l'intervention de financeurs publics supplémentaires, apportant un soutien ciblé à certains bénéficiaires associés ou au bénéficiaire coordinateur.

À ce titre :

- La subvention de l'OFB, initialement prévue à hauteur de 100 000 €, a été soldée à 76 739 € ; ce montant constitue désormais la référence définitive à prendre en compte.
- Le Conseil départemental de la Gironde a accordé un soutien financier au PNR Landes de Gascogne (25 000 €) ainsi qu'au PNR Médoc (75 000 €).
- Le PNR Marais poitevin bénéficie désormais de financements complémentaires de la part de la Région Pays de la Loire (33 198 €), de cinq communes engagées dans la création de jardins (1 000 € chacune, soit un total de 5 000 €), ainsi que de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (18 584 €).

Ces évolutions rendent nécessaire l'approbation du nouveau plan de financement actualisé suivant :



	Structure	€	%
Financiers	UE (€)	3 894 124	59,96%
	RNA (€)	850 000	13,09%
	DREAL (€)	300 000	4,62%
	OFB (€)	76 739	1,18%
	CD87 (€)	41 249	0,64%
	CD24 (€)	25 000	0,38%
	GRT Gaz (€)	16 000	0,25%
	Région PDL (€)	33 198	0,51%
	CD33 (€)	100 000	1,54%
	AELB (€)	18 584	0,29%
	5 communes (€)	5 000	0,08%
	Enedis (€)	12 000	0,18%
Bénéficiaire coordinateur	PNR PL	413 342	6,36%
Bénéficiaires associés	PNR LG	127 606	1,96%
	PNR M	185 496	2,86%
	PNR ML	94 130	1,45%
	PNR MP	98 521	1,52%
	ARB NA	33 853	0,52%
	INRAE	44 350	0,68%
	OPIE	124 839	1,92%
Total		6 494 031	100,00%

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la prolongation du contrat LIFE Wild Bees jusqu'au 31 décembre 2027 et le projet d'avenant afférent ;
- **VALIDE** le nouveau plan de financement présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente
Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Syndicat mixte du Parc naturel régional Périgord-Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 23 juillet à 18 heures, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Saint-Mathieu au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES en sa qualité de présidente en exercice du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Date de convocation : 17 juillet 2025

Étaient présents :

Collège régional : Colette LANGLADE, Edwige GAGNEUR

Collège départemental : Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Maryline ALLAFORT, Thierry DAUCHART, Roland GARNICHE, Christian DESROCHE, Claudine LATHIÈRE, Gérard CHAPEAU, Loïc GAYOT, Jean LEGOFF, Emmanuel DEXET, Gaëtan MOULY, Bernard JARRY, Alain COUSSY, Dominique VILLEVEYGOUX, Gervais LAMARE, Frédéric GAILLARD, Jean-François BOYER, Lies SWIDERSKI, Henri LONGIERAS, Henri SEEGERS, Éric LAFONTAINE, Sébastien FISSOT, Fabrice CHAMINADE, Muriel GARAUD, Florence FAURE, Céline DUDOGNON, Isabelle HECKELMANN, Solange COTTA, Paulette LACROIX, Jacques PENICHOU, Chantal GARRIGOU-GRANDCHAMP, Francine BERNARD, Pascal MÉCHINEAU, Christelle THORE, Lucien COINDEAU

Excusés et absents :

Collège régional : Catherine LA DUNE, Mélanie PLAZANET, Jean-Pierre RAYNAUD, Florence JOUBERT, Jonathan PRIOLEAUD, Marilyne FORGENEUF

Collège départemental : Mélanie CELERIER, François BOISSERIE, Pascal BOURDEAU

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU, Cécile GRASSET, Stéphane BERNARD, Virginie CHABAUD, Catherine PEROUX, René MALLEFONT, Alexandre GUYRITS, Hervé BROUSSE, Christian JULIEN, Françoise RENET LOWINGS, Sylvain LACOUR, Séverine DUREISSEIX, Jacques FLORANT, Claudette LORGUE, Frédérique GODARD, Pierre ROUSSARIE, Danielle FAUCHER, Dominique JARDIN, Éric ROULAUD, Michel AUPETIT, Fabrice KITTING, Nora SABOURDY SCHNEIDER, Jean-Christophe MAUGAN, Michel MAZEAU, Pascal COURNARIE, Laurent BOUCHERON, Aurélie VOISIN, Gérard TRICONE, Christian GAILLOT, Raoul RECHIGNAC, Dominique MOLINA, Didier CHEYRADE, Stéphanie MARCENAT, Jérôme SUET, Manuel LORENZO, Claudine PELISSON, Sandrine DENIS, Benoît BATAISSOU, Nadia DUFORT, Pierre-Yves DUWOYE, Frédéric ANTOINE, Moïse BONNET, Vincent HELIER, Bernard GERING, Christian ALLARY, Fabien HABRIAS, Laurent MENUT, Franck LAUGERE, Muriel HARTWICH, Jocelyne MAILLARD, Christian SCIPION, Stéphane MAZIERE, Janet VENN-CINTAS, Aude de COURCEL, Jean-Paul BONNIN, Marie-José HEGARAT, Marie-Jeanne DARTOUT, Jean-Pierre PATAUD, Julien MARIÉ, Jean-Pascal GOUILHERS, Grégoire VILLEDEY, Florence KRAUSE, Christine GAREL, Sylvie GOURAUD, Marie-Pierre MISSAULT, Stéphane FAYOL, Corinne ROLAND, Valérie DUMAINE, Christine BALLAY, Guillaume BAGNERIS, Philippe BASILE, Denis VINET, Alexandre DURET, Audrey BOUREAUX, Pierre HACHIN, Alain DURIS, Bernard VAURIAC, Pascal CLUZEAU, Jean-Michel CHABAUD, Michelle CANTET, Pierre MILLET-LACOMBE, Alain CAILLOT, Serge VIROULET, René LALISOU, Philippe FRANCOIS, Francis SEDAN, Pascal DAUBIGNEY, Michèle ROY, Frédéric DUTHEIL

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Catherine LA DUNE à Edwige GAGNEUR, Jonathan PRIOLEAUD à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Marilyne FORGENEUF à Pascal MÉCHINEAU

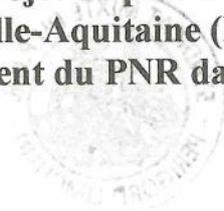
Collège départemental : Pascal BOURDEAU à Pascal MÉCHINEAU, François BOISSERIE à Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

Collège des communes, communautés de communes et villes-portes : Dominique MARCETEAU à Henri SEEGERS, Philippe FRANÇOIS à Jean LEGOFF, Cécile GRASSET à Céline DUDOGNON, Hervé BROUSSE à Emmanuel DEXET, Christian JULIEN à Gaëtan MOULY, Nadia DUFORT à Dominique VILLEVEYGOUX, Aude de COURCEL à Colette LANGLADE, Marie-Jeanne DARTOUT à Bernard JARRY

Membres	En exercice	Présents	Présents et représentés	Valeur d'une voix	Total voix par collège	Total des voix
Collège des Régions	8	2	5	15,3	76,5	138,9
Collège des Départements	4	1	3	6,8	20,4	
Collège des communes, communautés de communes et villes-portes	123	34	42	1	42	
TOTAL	135	37	50	-	138,9	

Objet : Projet de pôle d'excellence des métiers d'art et du design en Nouvelle-Aquitaine (Dordogne - Haute-Vienne – Charente) Engagement du PNR dans l'accord de consortium de candidature

Pour : 138,90
Abstentions : 0
Contre : 0



Dans le cadre de France 2030, l'État a lancé en 2023 un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner la structuration de « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » (Pôle ICC). Le projet de création d'un « Pôle d'excellence des métiers d'art et du design en Nouvelle-Aquitaine – Dordogne, Haute-Vienne, Charente », porté par le Pôle expérimental des métiers d'art, les villes de Nontron, Saint-Yrieix-la-Perche et Montbron, ainsi que les communautés de communes du Périgord Nontronnais et Porte océane du Limousin, a su retenir l'attention de l'État et invite à candidater à la création du dit Pôle d'ici le 15 octobre 2025.

Par délibération du Comité Syndical en date du 4 avril 2023, le Parc s'est fait partenaire de l'émergence de ce projet, en appuyant la définition et la structuration du projet de Pôle d'excellence des métiers d'art et du design en Nouvelle-Aquitaine.

Au regard des convergences de la charte du Parc et du projet de Pôle ICC, il serait souhaitable que le Parc s'engage plus fortement dans ce dernier en rejoignant le consortium qui portera la candidature puis la réflexion sur le développement du projet.

Notre objectif partagé étant de mettre le design et l'innovation dans les métiers d'art au service du développement économique et culturel du territoire avec un ancrage territorial fort et une stratégie collaborative. Le Pôle s'articulera autour du triptyque suivant :

- Se positionner comme un territoire rural de création autour des métiers d'art en s'appuyant sur les ressources locales et en répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux,
- Affirmer la revitalisation rurale par les métiers d'art et les activités culturelles,
- Appuyée sur une gouvernance partagée, publique-privée, impulser une dynamique de projet de façon pérenne.

Ce pôle contribuera à la revitalisation territoriale, à la création d'emplois, à l'innovation sociale et environnementale ainsi qu'à la transition écologique.

Les parties prenantes entendent, par ce consortium, mutualiser leurs expertises, moyens humains, techniques et financiers, et structurer leur coopération jusqu'à la création de la structure porteuse du pôle, qui assurera la gouvernance et le déploiement opérationnel du projet.

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** l'engagement du Parc dans le consortium de candidature à l'appel à projet et de préfiguration d'un pôle d'excellence des métiers d'art et du design ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Certifié exécutoire

La Présidente
Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES

